



Charte d'engagement des bonnes pratiques pour un séjour au refuge du Ruitor en sécurité, pour moi et pour les autres

Dans le contexte sanitaire lié au COVID-19, la responsabilité individuelle de chacun afin de limiter les effets de la pandémie est fondamentale. C'est également le cas en montagne, et plus particulièrement en refuge. Les gardiens et propriétaires du refuge ont adapté l'organisation et le fonctionnement du refuge pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles. Le respect par chacun des mesures et protocoles mis en place est essentiel et obligatoire.

C'est pourquoi, je m'engage, avant de monter, à imprimer et signer cette charte puis la remettre au gardien à mon arrivée au refuge du Ruitor,

J'atteste par la présente :

- Avoir conscience que dans le contexte sanitaire actuel, le fonctionnement, les conditions d'accueil et les services proposés par le refuge ne seront pas les mêmes qu'habituellement.
- Avoir pris connaissance du **matériel spécifique que je dois amener en conséquence pour moi et pour mon groupe pour pouvoir séjourner dans le refuge (équipement de protection et de désinfection individuels, sacs de couchage, linge personnel et chaussons (type croc's, claquettes, baskets)...**).
- Être conscient que le non-respect des consignes sanitaires pourra entraîner l'annulation de ma réservation par le gardien afin d'assurer la sécurité du plus grand nombre face à l'épidémie.

Je m'engage par ailleurs :

- A ne pas monter en refuge si quelqu'un de mon groupe constitué ou moi-même présentons des symptômes potentiels du COVID-19 (toux, fièvre >37,8°C, diarrhée, nausées, rhume, grande fatigue, conjonctivite, perte de goût ou d'odorat) ;
- A respecter les conditions de ma réservation (nombre de personnes, composition du groupe, nombre de nuitées, type de service (bivouac ou dortoir), heure d'arrivée et de repas...) ;
- A me laver les mains avec du savon et/ou un désinfectant avant d'entrer dans le refuge ;
- A respecter les gestes barrières (distanciation physique, désinfection des mains, port du masque en cas de rapprochement de moins d'1 mètre, sens de circulation dans les bâtiments).
- A respecter les règles de vie du refuge qui ont été adaptées à chaque refuge et présenté dans le protocole sanitaire particulier disponible sur le site internet du refuge et présenté par le gardien à mon arrivée ;
- A apporter tout le matériel adéquat nécessaire à la sécurité sanitaire de mon groupe le cas échéant et de moi-même (gel hydro-alcoolique, masque,...) en plus du matériel classique nécessaire à ma sécurité en montagne ;
- A prendre en charge lors de mon départ du refuge l'ensemble du matériel utilisé lors de mon séjour et tout particulièrement les protections à usage unique utilisées lors de mon séjour.

Date, nom et Signature